

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ARIEGE  
SPECIAL N°1 février 2011

**09**

**Document consultable en intégralité  
à la préfecture de l'Ariège  
MISSION DE LA COORDINATION  
INTERMINISTERIELLE**

**ou sur le site Internet de la préfecture**  
**[www.ariège.gouv.fr](http://www.ariège.gouv.fr)**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ARIÈGE**  
**SPÉCIAL N°1 DE FÉVRIER 2011**

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

**Mis en ligne le 18/02/2011**

**Site Internet : [www.ariège.gouv.fr](http://www.ariège.gouv.fr)**

**CERTIFIÉ CONFORME**

***P/Le préfet et par délégation,  
Le chef de mission***

***Signé : Edith IZQUIERDO***

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ARIÈGE

## SPÉCIAL N°1 DE FÉVRIER 2011

### SOMMAIRE

#### **SERVICES DÉCONCENTRÉS :**

---

➤ **Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)**

- Décision de délégation générale de signature au responsable de la mission maîtrise des risques (01/02/11)

#### **ACTES SOUMIS À PUBLICATION**

---

➤ **Avis de concours**

- Avis de concours externe professionnel sur titres en vue de pourvoir un poste d'infirmier(e) diplômé(e) d'Etat à la résidence « le Clos du Raunier » - EHPAD – Mazères

➤ **Avis de concours**

- Avis de vacance de poste d'agent-chef de la Fonction Publique Hospitalière, option blanchisserie, buanderie, entretien textile, au Centre Hospitalier du Val d'Ariège



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

FOIX, le 1<sup>er</sup> février 2011

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE L'ARIEGE**  
5 Cours Gabriel Fauré  
BP 86  
09007 FOIX CEDEX

### **Décision de délégation générale de signature au responsable de la mission maîtrise des risques**

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de l'Ariège,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale de l'Ariège ;

Vu le décret du 3 août 2010 portant nomination de M. Pascal COEVOET, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de l'Ariège ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 6 septembre 2010 fixant au 1<sup>er</sup> octobre 2010 la date d'installation de M. Pascal COEVOET dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de l'Ariège;

#### **Décide :**

**Article 1** - Délégation générale de signature est donnée à :

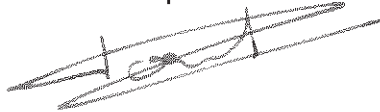
**M. Pascal ARRIGHI**, Chef de service comptable, responsable de la mission maîtrise des risques et de la mission politique immobilière de l'Etat, qui reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part, sans toutefois que cet empêchement puisse être invoqué par les tiers ou opposé à eux.

Il est autorisé à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

**Article 2** – La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> février 2011.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Coevoet', written over a horizontal line.

**Pascal COEVOET**  
Administrateur Général des Finances Publiques

Un concours professionnel sur titres aura lieu à la Résidence « Le Clos du Raunier »  
- EHPAD - à Mazères 09270 (Ariège), en vue de pourvoir :

**1 POSTE  
D'INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT**

En application du Décret n°88-1077 du 30 novembre 1988 modifié, portant statuts des personnels infirmiers de la Fonction Publique Hospitalière.

Ce concours est ouvert aux titulaires soit du diplôme d'Etat d'Infirmier, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier sans limitation dans le service où ils sont affectés, soit du diplôme d'Etat d'Infirmier du secteur psychiatrique.

Les candidatures (curriculum vitae + lettre de motivation + justificatif du diplôme) doivent être adressées dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication, par écrit et par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi à :

Résidence « Le Clos du Raunier » - EHPAD  
Monsieur FOURMENTIN Philippe - Directeur  
Chemin de Trémoul  
09270 MAZERES

Pour la sélection, le Jury se réunira courant mars 2011.

Avis de vacance de poste d'agent-chef de la FPH à pourvoir au choix

Option : blanchisserie, buanderie, entretien textile

Un poste d'agent-chef, à pourvoir au choix, en application du 3° de l'article 4 du décret N°91-45 du 14 janvier 1991 portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière, est vacant au centre hospitalier du val d'Ariège au sein de la Blanchisserie.

Peuvent faire acte de candidature les agents de maîtrise principaux, les maîtres ouvriers principaux, et les conducteurs ambulanciers hors catégorie sans conditions d'ancienneté ainsi que les agents de maîtrise, les maîtres ouvriers et les conducteurs ambulanciers de 1<sup>ère</sup> catégorie, comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées, le cachet de la poste faisant foi, dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis, sous pli recommandé avec avis de réception à :

Monsieur le directeur  
Centre hospitalier du val d'Ariège  
BP 90064  
09017 FOIX Cedex